



Bulletin d'inscription

Formation :

Lieu :

Date :

Votre Entreprise

Raison sociale :

Adresse :
.....
.....
.....

Code postal : Ville :

Tél : Fax : E-mail :

Personne à contacter :

STATUT : Public : Précisez :

 Privé : Entreprise

Association

Autre, précisez :

Activité principale :

SIREN / SIRET :

Code NAF / APE :

Convention collective :

Votre OPCA :

(ex. : FAFIH, AGEFOS PME, UNIFORMATION, AFDAS, FAFSEA, VIVEA...)

Numéro d'adhérent :

Le signataire :

Nom, Prénom :

Date, cachet et signature

.....
.....

Fonction :

.....

Le stagiaire

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Fonction occupée :

Date d'entrée en fonction :

Statut : Salarié
 Non-salarié
 Chef d'entreprise ou d'exploitation / gérant
 Stagiaire
 Autre, précisez :

CSP : Employé
 Agent de maîtrise
 Cadre

Niveau d'étude : VI (avant 3ème)
 VBIS (3ème)
 V (CAP BEP)
 IV (Bac)
 III (Bac + 2)
 II et I (3ème cycle universitaire, grandes écoles)

Bulletin à renvoyer accompagné d'un chèque de règlement pour validation de l'inscription par courrier postal aux coordonnées suivantes :

**H.T.R. Consulting
Le Cros de l'Estang
104 Impasse des Muriers
83136 Méounes les Montrieux**

**Envoyer une copie de ce bulletin d'inscription par mail à :
formation@hrt-consulting.fr**

Conditions Générales

Inscription

La préinscription aux formations de H.T.R. Consulting ne prend effet qu'à réception du présent bulletin d'inscription. Elle peut se faire par e-mail ou courrier postal. Le bulletin doit être complété par un membre habilité de l'entreprise du ou des stagiaire(s). Dans le cas d'une inscription collective, un bulletin devra être rempli pour chacun des stagiaires.

L'inscription définitive ne sera validée qu'à réception du paiement intégral par chèque ou virement bancaire (au moins 15 jours avant le début du stage) à l'adresse mentionnée sur le bulletin d'inscription joint. Les chèques sont à libeller à l'ordre de « H.T.R. Consulting ». Les coordonnées bancaires seront données sur demande. A réception du paiement, une facture sera alors adressée à l'entreprise.

En cas de prise en charge par un organisme tiers OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé), il incombe à l'entreprise du ou des stagiaire(s) d'effectuer la demande de prise en charge de l'action de formation et d'assurer le suivi de son dossier pour obtenir le remboursement. H.T.R. Consulting fournira au stagiaire préinscrit la fiche descriptive du module de formation permettant d'accompagner sa demande de prise en charge ; et à l'issue du stage, H.T.R. Consulting remettra l'attestation de présence du stagiaire permettant de déclencher à posteriori le remboursement de l'entreprise du ou des stagiaire(s) par l'OPCA.

L'inscription définitive à un stage sera stipulée par écrit au(x) stagiaire(s) ainsi que les modalités pratiques du stage (notamment les coordonnées du lieu exact).

Prix

Le prix est forfaitaire pour l'ensemble des stages, inclut l'organisation des stages, l'intervention des formateurs, le certificat de stage et les documents remis aux stagiaires.

Il est fortement recommandé que les déjeuners soient pris en commun entre les stagiaires et le formateur. Ils seront à la charge de chacun, comme d'usage.

Annulation

Les stages sont prévus pour un minimum de 8 stagiaires et un maximum de 16. H.T.R. Consulting se réserve le droit d'annuler ou de reporter un stage ayant fait l'objet d'une inscription confirmée, faute du nombre de stagiaires minimum requis, en cas de force majeure incluant des grèves de transports, des maladies ou accidents ou pour améliorer le programme des stages. H.T.R. Consulting peut substituer un formateur de compétence équivalente pour assurer le stage. En cas d'annulation définitive d'un stage, H.T.R. Consulting en informera les stagiaires dans les plus brefs délais et remboursera l'intégralité des sommes éventuelles perçues.

Toute demande d'annulation d'un stagiaire ne sera remboursée intégralement (en cas de sommes perçues directement de la part de l'entreprise) que si elle est reçue par écrit au plus tard 15 jours avant la date de démarrage du stage.

L'entreprise du ou des stagiaire(s) se réserve le droit de substituer un autre collaborateur. Elle devra le stipuler par écrit à H.T.R. Consulting avant tout début de stage. A défaut, le nouveau stagiaire devra se présenter le jour du stage muni d'une lettre justificative émise par son entreprise.

Documentation et droits d'auteur

La documentation remise aux participants est soumise aux droits d'auteur. Elle est exclusivement destinée à un usage personnel et ne doit être ni reproduite ni utilisée à des fins commerciales.

Confidentialité

H.T.R. Consulting s'engage à traiter dans la plus stricte confidentialité les informations personnelles et/ou commerciales dont elle pourrait prendre connaissance au cours des formations sur les organisations des stagiaires.